



PREFECTURE REGION BASSE- NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 4 - JANVIER 2015

SOMMAIRE

DÉLÉGATIONS ET SUBDÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Décision N °2014335-0012 - DECISION DU 1ER DECEMBRE 2014 DE

DELEGATION DE

SIGNATURE EN MATIERE DE CONTROLE BUDGETAIRE DECONCENTRE 1

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE CAEN

Arrêté N °2015016-0001 - ARRETE DU 16 JANVIER 2015 PORTANT

COMPOSITION DU CONSEIL

ACADEMIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE DE BASSE- NORMANDIE 4



PREFECTURE REGION BASSE- NORMANDIE

Décision n ° 2014335-0012

signé par

Bernard HOUTEER, Administrateur Général des Finances Publiques, Directeur Régional des Finances Publiques de la région Basse- Normandie et du département du Calvados

le 01 Décembre 2014

DÉLÉGATIONS ET SUBDÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

DECISION DU 1ER DECEMBRE 2014 DE
DELEGATIONJ DE SIGNATURE EN
MATIERE DE CONTROLE BUDGETAIRE
DECONCENTRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE BASSE NORMANDIE
ET DU DEPARTEMENT DU CALVADOS
7 BOULEVARD BERTRAND
14034 CAEN CEDEX
Téléphone : 02 31 38 34 00

Caen, le 1^{er} décembre 2014

Bernard HOUTEER
Administrateur général des Finances publiques
Directeur régional des Finances Publiques de Basse Normandie
et du département du Calvados
Courriel : bernard.houteer@dgfip.finances.gouv.fr

**Délégations de signature
en matière de
Contrôle budgétaire déconcentré
au 1^{er} décembre 2014**

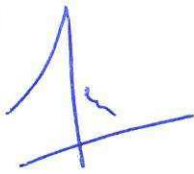


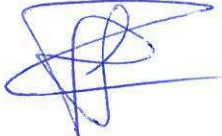
L'Administrateur général, Directeur régional des Finances publiques de Basse-Normandie et du département du Calvados, en application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

DECIDE :

Délégation générale est donnée aux mandataires ci-après, aux fins de :

- Signer tous les actes se rapportant au contrôle budgétaire des dépenses déconcentrées de l'Etat, dans la région Basse-Normandie, à l'exception des refus de visa qui posent une question de principe ;
- Signer les actes soumis au contrôle budgétaire des établissements publics administratifs de l'Etat dans la région Basse-Normandie, selon les arrêtés définissant les modalités d'exercice du contrôle budgétaire des dits établissements.

Désignation des mandataires pour la Direction régionale des finances publiques de Basse-Normandie :

Nom Prénom Grade - Fonction	Pouvoirs	Signature et Paraphe
M. David MERCERON Administrateur des finances publiques Contrôleur Budgétaire en Région	Sans limitation	 DM
Mme Sophie DESVILLETES- CORNEC Inspectrice des finances publiques	Mêmes pouvoirs que le Contrôleur Budgétaire, en cas d'empêchement de M. MERCERON et de moi-même, sans toutefois que cette restriction ne soit opposable aux tiers.	 sdc
M. Sébastien GEFFROY Inspecteur des finances publiques		
M. Frédéric FEUILLET Contrôleur principal des finances publiques	En ce qui concerne la seule validation informatique des engagements juridiques, des affectations et des retraits d'affectation dans CHORUS.	 F.F



Bernard HOUTEER



PREFECTURE REGION BASSE- NORMANDIE

Arrêté n °2015016-0001

signé par
Jean CHARBONNIAUD, Préfet de la région Basse- Normandie, Préfet du Calvados

le 16 Janvier 2015

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE CAEN

ARRETE DU 16 JANVIER 2015 PORTANT
COMPOSITION DU CONSEIL
ACADEMIQUE DE L'EDUCATION
NATIONALE DE BASSE- NORMANDIE



PREFET DE LA REGION BASSE-NORMANDIE

**ARRETE PRÉFECTORAL
PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE
BASSE-NORMANDIE**

**LE PREFET DE LA REGION DE BASSE-NORMANDIE
PREFET DU CALVADOS
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le Code de l'éducation notamment ses articles L 234-1 à L 234-8, L 236-1, R 234-1 à R 234-15, R 234-34 à R 234-38;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés de communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée, complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ;

VU les désignations effectuées par les différents organismes ;

ARRETE

ARTICLE 1 - La composition du Conseil académique de l'éducation nationale de Basse-Normandie est modifiée comme suit, pour la période comprise entre la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Basse-Normandie et le 18 décembre 2016 :

PRÉSIDENCE :

En fonction de l'ordre du jour soumis au conseil académique de l'éducation nationale :

- le préfet de région, ou en cas d'empêchement le recteur d'académie, ou le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt si les questions examinées concernent l'enseignement agricole,
- le président du conseil régional, ou en cas d'empêchement le conseiller régional délégué à cet effet par le président.

Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et le Directeur Interrégional de la Mer Manche Est – Mer du Nord sont membres de droit.

MEMBRES :

TITULAIRES

SUPPLÉANTS

COLLEGE 1 : 24 membres

Conseillers régionaux (8)

Madame Corinne FERET
Monsieur Vincent LOUVET
Madame Annie BIHEL
Madame Hélène MIALON-BURGAT
Madame Marie-Jeanne GOBERT
Monsieur Yanic SOUBIEN
Madame Marine LEMASSON
Monsieur Jean-Louis VALENTIN

Monsieur Arnaud FONTAINE
Madame Pascale CAUCHY
Madame Sylvie ERRARD
Monsieur Mickaël MARIE
Monsieur Stéphane TRAVERT
Madame Marie-Dominique FRIGOUT
Monsieur Bertrand DENIAUD
Monsieur Jean-Louis GERARD

Conseillers Généraux (8)

Calvados (3)

Monsieur Henri GIRARD

Poste non pourvu

Monsieur Jean-Pierre LAVISSE

Monsieur Jean-Pierre RICHARD

Monsieur Claude HAMELIN

Monsieur Thierry LEGOUIX

Manche (3)

Monsieur Jacky BOUVET

Madame Christine LEBACHELEY

Monsieur Dieudonné RENAUX

Monsieur Philippe BAS

Monsieur François BRIERE

Monsieur Michel LAURENT

Orne (2)

Monsieur Jean LAMY

Monsieur Christophe DE BALORRE

Monsieur Marc TOUTAIN

Monsieur Jean-Louis CARPENTIER

Maires ou Conseillers Municipaux (8)
(dont 1 conseiller communautaire urbain)

Calvados (3)

Madame Geneviève WASSNER

Monsieur Bertrand HAVARD

Monsieur Jean-Paul THOMAS

Madame Sylvie DUPONT

Monsieur Rémy GUILLEUX

Monsieur Christophe PASSAYS

Manche (2)

Poste non pourvu

Poste non pourvu

Poste non pourvu

Poste non pourvu

Orne (2)

Monsieur François DREUX

Monsieur Fabien LORQUER

Monsieur Jacques GREARD

Monsieur Rémy PICARD

Conseiller communautaire urbain (1)

Madame Lydia THIEULENT

Madame Nathalie-Pascale ASSIER

TITULAIRES**SUPPLÉANTS****COLLEGE 2 : 24 membres****Établissements scolaires du premier et second degré de l'éducation nationale (15)****Fédération Syndicale Unitaire (F.S.U.) (7)**

Monsieur Eric HALLOUARD

Madame Alexandra BOJANIC

Monsieur Sébastien BEORCHIA

Madame Laure DAGUET

Monsieur Mario BARDOT

Madame Carole LIZE

Madame Christine DELAUNE

Monsieur Bruno BITOUZE

Monsieur Pascal BESUELLE

Madame Patricia FRANCOIS

Monsieur François FERRETTE

Monsieur Jean-Paul DE ROUBIN

Monsieur Jean-Marie THOMINE

Monsieur Laurent ADAM

UNSA Éducation (2)

Monsieur Mathieu DEFORGE

Monsieur Renaud MARTIN

Madame Christine BARBE

Monsieur Stéphane YBERT

SGEN – CFDT (2)

Monsieur Olivier BUON

Madame Pascale COLOMBO

Madame Stéphanie BOISTUAUD

Madame Clarisse DANGUY

S.U.D Education (2)

Monsieur Eric MOISSERON

Monsieur Nicolas CHAUDET

Monsieur Alain GAGNANT

Monsieur Gildas THOMAS

U.R.S.E.N-C.G.T (1)

Monsieur Christophe LAJOIE

Monsieur Sébastien CHIEU

FNEC-FP-FO (1)

Monsieur Jean LETENNEUR

Madame Leslie THOMASSON

Établissements publics d'enseignement supérieur (4)**F.S.U. (1)***Poste non pourvu**Poste non pourvu***SGEN - C.F.D.T. (1)**

Monsieur Sandy CAMPART

Madame Sylvie CIEPLY

S.U.D Education (1)

Monsieur Mathieu UHEL

Madame Stéphanie JOUIN

UNSA (1)

Madame Sophie LEGENDRE-BIZET

Monsieur Jérôme COGNET

TITULAIRES**SUPPLÉANTS****Établissements agricoles (2)****SNETAP-F.S.U. (2)**

Monsieur Nicolas LE BORGNE

Madame Marie BUNEL

Madame Lydie PRIEUR

Monsieur Thierry RAYNAL

Représentants des présidents d'université et directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur (3)

Monsieur Pierre SINEUX

Monsieur Karim SALHI

Monsieur Jean-François HAMET

*Poste non pourvu**Poste non pourvu**Poste non pourvu***COLLEGE 3 : 24 membres****Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (1)**

Monsieur Oliver DELILLE

Monsieur Serge TURPIN

Association de parents d'élèves : Education nationale (7)**F.C.P.E. (7)****Calvados (3)**

Monsieur Frédéric GARNIER

Monsieur Olivier ZUANI

Monsieur Stéphan REUNGOAT

Monsieur Eric LE QUERE

Monsieur Paul CLERADIN

Madame Isabelle GILLARD

Manche (2)

Monsieur Sébastien GOHIN

Madame Nicole PAUL

Monsieur Roger LE VENOU

Madame Déborah HAMEL

Orne (2)

Monsieur Rodolphe MAUGER

Madame Dominique ROUSTAIN

Madame Claudine LENOIR

*Poste non pourvu***Parents d'élèves des établissements agricoles (1)***Poste non pourvu**Poste non pourvu***Étudiants (3)****F.C.B.N (2)**

Madame Rahma TRAFEH

Monsieur Jack EVERWYN

Monsieur Marwan SIFER

Madame Solenne VASSE

U.N.E.F (1)

Madame Coraline LEMAIRE

Madame Pauline VIRON

TITULAIRES

SUPPLÉANTS

Syndicats de salariés (6)

C.G.T. (1)

Monsieur Laurent FORESTIER

Madame Maryse ZUIANI

C.F.D.T. (1)

Madame Fabienne DELIGNIERES

Poste non pourvu

F.O. (1)

Monsieur Gérald LÉBOUCHER

Monsieur Michel BEAUGAS

C.F.T.C. (1)

Monsieur Jean-Pierre LEPY

Poste non pourvu

C.F.E. - C.G.C. (1)

Monsieur Jean-Pierre LANCHAS

Monsieur François CAMACHO

Union Syndicale SOLIDAIRES (1)

Monsieur Bernard MINERBE

Madame Danielle MORVAN

Syndicats d'employeurs (6)

Mouvement des entreprises de France (1)

Madame Laëticia BOUSSUMIER

Madame Isabelle JUILLARD

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) (1)

Monsieur Michel ORAIN

Poste non pourvu

Fédération française du bâtiment (1)

Monsieur Julian ZAPATA

Madame Catherine LECLUZE

Artisans notre avenir (1)

Monsieur Régis CHALUMEAU

Monsieur Jean-Marie BERNARD

UPA (1)

Monsieur Luc LEROY

Monsieur André BODINIER

Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) (1)

Poste non pourvu

Poste non pourvu

ARTICLE 2 – L'arrêté du 23 décembre 2013 portant composition du conseil académique de l'éducation nationale de Basse-Normandie est abrogé.

ARTICLE 3 - Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Basse-Normandie.

Fait à CAEN, le 16 JAN. 2015

Le Préfet,

Jean CHARBONNIAUD

Rue Daniel Huet – 14038 CAEN CEDEX – Tél. : 02.31.30.64.00 – Fax : 02.31.30.65.64
www.basse-normandie.pref.gouv.fr